



Union Nationale des Collectifs d'EvS et d'AvS

UNCEVS

1^{er} Congrès national annuel - Orvault 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 28 AVRIL 2010



**L'annonce programmée pour 2016 de la fin du dispositif des
précaires accompagnants les enfants handicapés !**

L'Union Nationale des Collectifs des Employés de Vie Scolaires (UNCEVS) a organisé son premier congrès national à Orvault avec ses partenaires (Conseil Régional, Conseil Général, Ville de Nantes et Nantes Métropole) sous la présidence de **Monsieur Kenneth Eklind, Expert de l'éducation inclusive à l'UNESCO**, et la présence comme Grand Témoin de **Monsieur Philippe Van Den Herreweghe**, Délégué Ministériel à l'emploi et à l'intégration des personnes handicapées auprès des Ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

À cette occasion, il a été annoncé la recevabilité de la pétition unitaire (SGEN-CFDT, CGT, SE-UNSA, SNUIPP/ FSU, FO) initiée par l'UNCEVS le 5 Décembre 2008 par La Commission de l'Emploi et des Affaires Sociales du Parlement Européen. Cette Commission Européenne tiendra compte de l'emploi précaire auquel nous avons fait allusion dans la pétition et du dossier annexé lorsqu'elle **devra rédiger le rapport d'initiative sur les « Contrats atypiques, sécurisation des parcours professionnels, flexicurité et nouvelles formes de dialogue social »**, ainsi que dans la nouvelle directive sur l'égalité de traitement. De plus, Bruxelles nous a aimablement transmis le projet de ce rapport comprenant les propositions de résolution du Parlement Européen et qui sont débattues en ce moment même (printemps 2010) et ce, dans le cadre de la stratégie UE 2020.

Après les travaux préparatoires du "Parlement Européen qui s'est saisi notre analyse et de nos conclusions envers notre employeur l'Etat, la future directive ne pourra que contraindre l'Etat à se mettre en règle avec le monde du travail. Celui-ci ne pourra que pérenniser sous la forme de « **contrat réguliers** », à **durée indéterminé, tous les Assistants d'éducation et employés de vie scolaire en mission handicap ou non.**

L'UNCEVS et son réseau, ainsi que les 5 organisations syndicales précitées ne peuvent que se féliciter de ce **PREMIER VERITABLE SUCCES**, concret et de bon sens, sur un dossier qui concerne environ **55000 salariés précaires** et **288000 enfants scolarisés en situation de handicap** par l'Éducation Nationale et leurs familles.

Pour l'Uncevs,
Muriel Michelin, Présidente

Pétition en ligne : <http://jesigne.fr/nonaprecairedansleducationnationale>

Courriel : uncevs@yahoo.fr

Forum : <http://evs-avs-loirebretagne.monforum.fr/>

Contact UNCEVS : Muriel Michelin – 06 18 99 50 43

Association déclarée n° préfectoral 0442033861 - Identifiant Siren 518010749 – Identifiant Siret 51801074900019-
Code APE 9499Z